

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 27 avril 2026

Nombre de membres en exercice : **64** **L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT SEPT AVRIL** à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Nombre de présents : 55
Nombre de représentés : 7
Nombre d'absents : 2 **Secrétaire de séance** : M. Kévin DAIN

OBJET

AFFAIRE N°2026_072_CC_17
Désignation des représentants du
Territoire de l'Ouest au sein de la
Commission de Coordination des Actions
de Prévention des Expulsions Locatives
(CCAPEX) et de ses sous-commissions de
l'arrondissement Ouest.

Nombre de votants : 60

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
21 avril 2026

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
04/05/2026

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Gabriel AUBERT - M. Cyrille MELCHIOR - M. Christophe DAMBREVILLE - Mme Karine AGATHE FILAIN - M. Cédric BOYER - Mme Audrey CESAR - M. Kévin DAIN - M. Jean Harry GADO - M. Sébastien GUYON - M. Ludovic LASAONE - Mme Alice MOREAU CLEMENTE - M. Irchad OMARJEE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Sergio PERFILLON - M. Guillaume PEROUX - Mme Annie PIGNOLET DUMONT - Mme Marina PONGERARD SINGAINY - Mme Nila RADAKICHENIN - M. Seeven RANGAMA-PETCHY - M. Eric RENE - M. Edie SOPHIE - Mme Jacqueline APAYA - Mme Vanessa Judikaelle BALENCOURT - M. Didier FOS - M. Karim JUHOOR - M. Lionel LEBEAU - Mme Lucette PALAS - Mme Marie Huguette VIDOT - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Olivier HOARAU - M. Evane Nil AYDOGARD - Mami BAMILI - M. Vincent RIVIERE - Mme Anaëlle DUFESTIN - Mme Aurélie NARAYANIN-RAMAYE - M. Mihidoiri ALI - Mme Bibi-Fatima ANLI - M. Jean-Paul BURKIC - Mme Isabelle ERUDEL - Mme Gertrude Marie Josée SEYCHELLES HOARAU - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Yann CRIGHTON - M. Philippe ROBERT - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Freddy BOYER - Mme Huguette BELLO - M. Daniel PAUSE - Mr Erick FONTAINE

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Thierry ROBERT - M. Jean Yves LANGENIER

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Monsieur Dominique APAYA-GADABAYA procuration à Mme Annie PIGNOLET DUMONT - Mme Karine LEBON procuration à Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - Mme Manon VINCELOT procuration à M. Karim JUHOOR - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Christophe DAMBREVILLE - M. Tristan FLORIAN procuration à Mme Audrey CESAR - Mme Virginie SALLE procuration à M. Yann CRIGHTON - Mme Eglantine VICTORINE procuration à M. Cyrille MELCHIOR

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 AVRIL 2026

AFFAIRE N°2026_072_CC_17 : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU TERRITOIRE DE L'OUEST AU SEIN DE LA COMMISSION DE COORDINATION DES ACTIONS DE PRÉVENTION DES EXPULSIONS LOCATIVES (CCAPEX) ET DE SES SOUS-COMMISSIONS DE L'ARRONDISSEMENT OUEST.

Le Président de séance expose :

Cadre réglementaire :

La Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions locatives (CCAPEX) a été instituée dans le cadre de la loi Molle de 2009, afin de renforcer la coordination et la collaboration entre tous les acteurs concernés par la prévention des expulsions locatives.

Cette commission a pour mission de formuler des avis et des recommandations à destination des instances compétentes en matière de logement, à l'issue de l'examen des situations de ménages menacés d'expulsion. La loi du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR), et notamment le décret du 30 octobre 2015, ont élargi la composition des CCAPEX à de nouveaux acteurs.


À ce titre, les établissements publics de coopération intercommunale disposant d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) exécutoire figurent parmi les membres titulaires de la commission, avec voix délibérative. En outre, le Territoire de l'Ouest dispose d'un PLH exécutoire depuis décembre 2019.

La CCAPEX est co-présidée par le Préfet ou son représentant et par le Président du Conseil départemental ou son représentant.

Afin de permettre la participation du Territoire de l'Ouest aux travaux de cette instance, l'Assemblée est invitée à procéder à la désignation de deux représentants (un titulaire et un suppléant) appelés à siéger en son sein ainsi qu'au sein des sous-commissions de l'arrondissement Ouest.

Conformément à l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des représentants (un titulaire et un suppléant) du Territoire de l'Ouest pouvant siéger au sein de la CCAPEX ainsi que dans les sous-commissions de l'arrondissement Ouest. Cette décision sera consignée au procès-verbal de la séance.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le 
ID : 974-249740101-20260504-2026_072_CC_17-DE

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 8 ABSTENTION(S), 2 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- DÉSIGNER Mme Jasmine BETON, en tant que représentant titulaire, et Mme Denise DELAVANNE, en tant que représentant suppléante pour représenter le Territoire de l'Ouest au sein de la CCAPEX ainsi qu'au sein des sous-commissions de l'arrondissement ouest.

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président